

COIN technipharm

SEPTEMBRE 2017

DES CHIFFRES AGRÉMENT EN BAISSÉ

Noms ajoutés au registre des techniciens en pharmacie à la suite de l'examen en 2016 : **957**

Noms depuis 2009 : **8 514**

Candidats ayant participé à l'examen d'aptitude – Partie I (QCM) en 2016 : **1 293** (contre 2 000 en 2015)

Candidats ayant participé à l'examen d'aptitude – Partie II (EPOS) : **1 294** (contre 2 181 en 2015)

Candidats ayant participé à l'examen d'évaluation des techniciens en pharmacie en 2016 aux centres de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve : **333** (contre 454 en 2015)

Source : Le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada, 2017
Résumé de la réunion annuelle du conseil d'administration, Rapport BEPC, vol. 21, n° 1, mars 2017.

PASSEZ EN REVUE TOUTES nos leçons de FC destinées aux ATP sur eCortex.ca

Toutes nos leçons de FC sont accréditées par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCEPP).



Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement : eCortex.ca

UNE ASSISTANTE TECHNIQUE S'ÉPANOUIT DANS L'ENSEIGNEMENT

L'ASSISTANTE TECHNIQUE AMANDA

Puszczalowski a toujours voulu enseigner. Dès la fin de ses études secondaires, elle hésitait entre un programme d'enseignement de l'histoire et les soins de santé. Elle a opté pour les soins de santé. Diplômée du Niagara College, campus de Welland (Ontario) en 2000, elle a obtenu son agrément comme assistante technique en 2011.

Elle n'a cependant jamais renoncé à son désir d'enseigner et s'est bientôt rendu compte qu'elle pouvait conjuguer ses deux passions. « J'ai commencé à travailler dans une pharmacie, explique-t-elle. J'ai beaucoup apprécié cette expérience, mais je savais que je voulais faire davantage. J'ai donc posé ma candidature à divers postes d'enseignement. » En peu de temps, elle a obtenu un poste au triOS College, à Hamilton. Le trajet entre Hamilton et sa résidence, à Welland, étant quelque peu exténuant, elle a posé sa candidature au Niagara College. « On m'a appelée il y a environ six ans pour m'offrir une charge d'enseignement au collège et j'y suis toujours », dit-elle.

Amanda est maintenant coordonnatrice du programme de techniques pharmaceutiques au Niagara College. À ce titre, elle supervise le programme, discute avec le personnel enseignant des faits nouveaux dans le secteur pharmaceutique et participe aux décisions concernant le placement des étudiants. Elle continue de donner certains cours, notamment sur les questions législatives, son sujet de prédilection. Elle admet que la matière peut être aride, mais elle essaie de la rendre pertinente pour les étudiants « en y intégrant des expériences concrètes et en la reliant aux médias sociaux, qu'ils comprennent tous ».

Amanda estime que s'il est parfois exigeant d'adapter son enseignement à différents types d'apprenants, l'effort en vaut la peine. « Il est encourageant de voir les étudiants obtenir leur diplôme après deux années d'étude, de les voir apprendre et s'enthousiasmer pour la profession et de les entendre parler de leurs ambitions après leurs études ».

Même engagée dans sa carrière d'enseignante, Amanda a continué d'exercer sa profession d'assistante technique à la pharmacie



Rexall de Welland, où elle a commencé à travailler il y a bien des années. Plusieurs membres de sa famille étant atteints du diabète, elle n'a pas cessé de parfaire ses connaissances dans ce domaine en suivant tous les cours possibles et en assistant à toutes les conférences sur le sujet. Le fait de poursuivre son travail d'assistante technique l'a aidée dans sa carrière d'enseignante. « Le domaine pharmaceutique évolue rapidement; il y a toujours des mises à jour ou de nouveaux médicaments qui font leur apparition, explique-t-elle. Nous voyons cela à la pharmacie et j'en fais profiter les étudiants. »

En janvier, cette éternelle apprenante a quitté son poste d'assistante technique pour entreprendre des études en santé communautaire à l'Université Brock, tout en continuant à enseigner. « Je me suis intéressée à la santé communautaire parce qu'elle influe directement sur le travail des assistants techniques. Je pense par exemple aux pressions que l'obésité et le diabète exercent sur le système de santé, et qui se répercutent sur les pharmacies ».

Comme on pouvait s'y attendre, Amanda incite les nouveaux diplômés à « continuer d'apprendre ». « Ils doivent comprendre, souligne-t-elle, que leur formation ne s'arrête pas lorsqu'ils terminent leurs études et qu'ils sont agréés. »

Amanda Puszczalowski met en pratique ce qu'elle prêche.

Éditrice
Caroline Bélisle

Journaliste
Sally Praskey

Directrice artistique
Lima Kim

COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry,
Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott, B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice, Assistante technique
en pharmacie

Mary Bozoian,
Association canadienne des
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan, RPhT, CPhT

Louise Senécal, Association québécoise des
assistants techniques en pharmacie

Margaret Woodruff,
Humber College

Tana Yoon, CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNI PHARM et COIN TECHNI PHARM FC
sont publiés par ProfessionSanté.ca,
une division d'Ensemble IQ
1425, boul. René-Lévesque O., 2^e étage,
Montréal (Québec) H3G 1T7

Ils sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que
nous parlions dans Coin technipharm ?

Envoyez vos idées et vos
commentaires à Vicki Wood
vwood@ensembleiq.com

Un service éducatif à l'intention des assistants techniques
en pharmacie canadiens offert par Teva
www.tevacanada.com



Visitez nos sites Web
www.ProfessionSanté.ca
www.tevacanada.com

NOUVELLES

L'Ordre des pharmaciens de l'Ontario adopte une stratégie pour mieux intégrer les techniciens

L'ORDRE DES PHARMACIENS DE l'Ontario (OPO) est en train d'élaborer une stratégie fondée sur les mesures déjà prises pour intégrer les techniciens en pharmacie et leur permettre de donner leur plein rendement. En plus de mettre en œuvre des programmes collégiaux de base, dont l'assurance de la qualité, l'OPO fera appel à des éducateurs, à des pharmaciens propriétaires, à de grandes entreprises et à d'autres intervenants pour appuyer cette stratégie.

Selon le conseil de l'OPO, le taux de participation au vote lors des récentes élections pour des postes de techniciens en pharmacie au conseil a été d'à peine 10 %. Cette piètre réponse indique un faible taux d'engagement au sein de la profession, en particulier dans les pharmacies communautaires. En fait, 81 % des pharmacies communautaires évaluées par l'OPO au cours des trois dernières années indiquent ne pas avoir de techniciens qui exercent pleinement leurs fonctions durant une journée ordinaire.

À sa réunion de juin, le conseil a entendu un exposé sur une stratégie visant l'étendue de la

pratique, et il en a retenu les éléments suivants :

1. Mettre sur pied un comité consultatif dont le rôle sera de conseiller, d'appuyer, d'harmoniser et de proposer des partenariats avec des parties intéressées.
2. Définir des modèles de pratiques exemplaires et créer un groupe de pratiques exemplaires pour favoriser la croissance.
3. Cerner les obstacles et les éléments positifs influant sur l'emploi des techniciens en pharmacie dans le but de maximiser le rôle du pharmacien.
4. Établir un programme d'éducation et de formation depuis le début des études jusqu'à la formation continue afin de stimuler l'engagement professionnel dans les deux professions.
5. Mettre au point des indicateurs de qualité servant à mesurer l'incidence des modèles de pratique collaborative sur les services cliniques en pharmacie et l'état de santé des patients.

Le conseil recevra régulièrement des rapports d'évolution tout au long de la mise en œuvre de la stratégie.

L'Ordre des pharmaciens de l'Alberta publie un document d'orientation sur les opioïdes à l'intention des techniciens

À LA LUMIÈRE DES MODIFICATIONS apportées aux Recommandations canadiennes 2017 sur l'utilisation des opioïdes pour le traitement de la douleur chronique non cancéreuse, l'Ordre des pharmaciens de l'Alberta (OPA) a approuvé un document d'orientation servant à appuyer la pratique des techniciens et des pharmaciens.

Quatre des cinq exigences principales mentionnées dans le document s'adressent aux pharmaciens, mais la cinquième vise les deux professions : « Les pharmaciens et les techniciens en pharmacie doivent surveiller chez les patients des signes de mauvaise utilisation ou de détournement des opioïdes, ou de dépendance à ceux-ci, et prendre les mesures nécessaires ».

Si un technicien reconnaît des signes de mauvaise utilisation des opioïdes ou de dépendance, il doit en informer le pharmacien, qui prendra les mesures suivantes : en collaboration avec les autres membres de l'équipe soignante du patient, déterminer un plan d'action; donner de la formation au besoin à la personne concernée; diriger la personne vers les ressources compétentes en toxicomanie ou d'autres praticiens spécialisés dans le traitement de la toxicomanie.

Le document mentionne également que les techniciens en pharmacie doivent

contribuer de diverses façons à prévenir le détournement de médicaments :

- prendre des mesures raisonnables pour vérifier si l'ordonnance est authentique et n'a pas été modifiée, fabriquée ou volée;
- prendre des mesures raisonnables pour vérifier l'identité de la personne ou de son mandataire;
- vérifier les ordonnances en trois exemplaires par rapport à la liste des carnets d'ordonnances volés ou manquants;
- veiller au bon usage et au rangement sécuritaire en donnant aux clients les instructions suivantes :
 - Ranger les médicaments opiacés dans un endroit où ils ne sont accessibles à personne. Dans la mesure du possible, les médicaments opiacés devraient être gardés sous clé afin d'empêcher le vol.
 - Retourner les médicaments non utilisés à la pharmacie afin qu'ils soient éliminés sans danger.

L'OPA publiera des articles distincts sur chacune des cinq exigences dans son bulletin *The Link*, à l'adresse suivante : <https://pharmacists.ab.ca/links>.

Les nouvelles lignes directrices canadiennes deviendront réglementaires pour tous les professionnels de la pharmacie à partir du 1^{er} octobre.

Mieux connaître l'acétaminophène

L'ACÉTAMINOPHÈNE EST LARGEMENT

utilisé au Canada pour traiter la douleur et la fièvre. Connu principalement sous le nom de marque Tylenol, l'acétaminophène entre dans la composition de plus de 700 médicaments sur ordonnance et en vente libre, selon Santé Canada. Il s'agit entre autres des médicaments utilisés pour traiter les douleurs musculaires, les allergies, les symptômes du rhume et de la grippe, ainsi que les symptômes associés aux menstruations.

L'acétaminophène est sûr et efficace quand il est utilisé conformément aux directives, mais on ne doit pas dépasser la quantité quotidienne maximale recommandée. Selon l'Institut pour l'utilisation sécuritaire des médicaments du Canada (ISMP Canada), l'acétaminophène est considéré comme la principale cause d'insuf-

fisance hépatique au Canada; environ 4 500 personnes sont hospitalisées chaque année en raison de surdose d'acétaminophène et environ 6 % d'entre elles présentent des maladies du foie qui peuvent être irréversibles.

Alice Watt, pharmacienne et spécialiste en sécurité des médicaments à ISMP Canada, soutient que les techniciens et les assistants techniques en pharmacie communautaire peuvent contribuer à prévenir les surdoses en attirant l'attention des patients sur les médicaments qui contiennent de l'acétaminophène, qu'il s'agisse d'un médicament sur ordonnance ou en vente libre. « Si le technicien ou l'ATP constate qu'un patient prend un produit contenant de l'acétaminophène, il peut le signaler au pharmacien, qui le conseillera, ou lui offrir

le dépliant *Parlons de l'acétaminophène* », que l'on trouve sur la page Web de Santé Canada portant sur l'acétaminophène (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/medicaments-et-produits-sante/parlons-de-l-acetaminophene.html>).

« Par exemple, chaque fois que vous remettez à un patient une bouteille de Tylenol n° 1, vous pouvez lui remettre aussi ce dépliant », suggère Alice Watt.

Les techniciens en pharmacie de centre hospitalier peuvent aussi jouer un rôle important lorsqu'ils remplissent un formulaire de « Meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP) », en demandant aux patients quels médicaments en vente libre ils prennent régulièrement. « Les techniciens en bilan comparatif des médicaments remplissent des MSTP, dit Alice Watt. Si un patient prend un médicament en vente libre contenant de l'acétaminophène, demandez-lui combien de comprimés il prend en moyenne par jour. C'est là un renseignement important, dit

>> SUITE À LA PAGE 4

CINQ QUESTIONS À POSER PAR LES PATIENTS

ISMP Canada, l'Association des pharmaciens du Canada, la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux, l'Institut canadien pour la sécurité des patients et Patients pour la sécurité des patients du Canada ont travaillé en collaboration pour mettre au point une série de cinq questions visant à aider les patients et les soignants à discuter de leurs médicaments avec leur fournisseur de soins de santé. Les voici :

- 1. Changements?** Est-ce que des médicaments ont été ajoutés, supprimés ou changés et pourquoi?
- 2. Continuer?** Quels médicaments dois-je continuer à prendre et pourquoi?
- 3. Usage correct?** Comment dois-je prendre mes médicaments et pour combien de temps?
- 4. Surveiller?** Comment vais-je savoir si mes médicaments agissent et quels effets secondaires faut-il surveiller?
- 5. Suivi?** Aurai-je besoin de tests et quand dois-je prendre mon prochain rendez-vous?

Alice Watt est d'avis que les techniciens et les assistants techniques peuvent favoriser une utilisation sécuritaire des médicaments en remettant cet outil aux patients. « Cela devrait inciter les patients à poser ces questions à leur pharmacien, dit-elle. L'acétaminophène cadre dans la question sur le bon usage des médicaments – Comment dois-je utiliser correctement ce médicament qui contient de l'acétaminophène? – et sur ce qu'il faut surveiller. »

Les pharmacies peuvent télécharger une version imprimable de ces cinq questions pour les distribuer et ajouter leur logo sur demande, à <https://www.ismp-canada.org/fr/BCM/5questions.htm>

TEVA

Médicaments génériques : répondre avec confiance aux préoccupations courantes des patients.

Comprend trois capsules vidéos montrant comment une technicienne en pharmacie et une pharmacienne peuvent répondre efficacement aux questions courantes des patients sur les médicaments génériques.

PharmaSolutionsTeva.com

Le Manitoba rationalise le processus d'approbation des techniciens pour la vérification finale des médicaments

À LA RÉUNION DE JUIN 2017 DE SON CONSEIL d'administration, l'Ordre des pharmaciens du Manitoba a modifié son processus d'approbation des techniciens pour la vérification finale.

Les pharmacies peuvent maintenant soumettre les formulaires dûment remplis directement à l'Ordre des pharmaciens du Manitoba. Le processus d'approbation sera ainsi rationalisé, plus officiel et plus rapide.

L'Ordre des pharmaciens a mis au point un formulaire destiné autant aux pharmacies communautaires qu'aux pharmacies en centre hospitalier. Le processus de demande exige que les gérants de pharmacie et le personnel évaluent les processus de distribution actuels afin de déterminer les changements nécessaires pour que les techniciens puissent effectuer les vérifications définitives en toute sécurité et en conformité avec la loi.

Réaction à l'Étude sectorielle en pharmacie; L'AQATP revendique la création d'une profession pour les ATP

« LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'Enseignement supérieur (MEES) analyse le dossier des normes de pratique en pharmacie avec une orientation beaucoup trop axée sur la main d'œuvre », estime le secrétaire de l'Association québécoise des assistants techniques en pharmacie (AQATP), Sébastien Bouchard-Théberge.

Ce dernier a été mandaté par l'AQATP pour réagir au rapport final de l'Étude sectorielle en pharmacie que le MEES a commandé en juillet 2014 à une firme d'experts-conseils pour vérifier les besoins en main-d'œuvre au sein des pharmacies communautaires et des établissements de santé avec l'offre de formation dans le secteur de la pharmacie.

Selon Sébastien Bouchard-Théberge, la priorité devrait être de redéfinir juridiquement le rôle des

assistants techniques et de rehausser leur formation initiale.

Comme c'est le cas dans d'autres provinces canadiennes, l'AQATP désire que les ATP soient plutôt intégrés au sein d'une section d'un ordre professionnel des pharmaciens, en modifiant le Code des professions. Elle estime que le travail des ATP ne devrait pas être encadré par une réglementation, comme l'a décidé l'OPQ.

L'AQATP réclame également la création d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de pharmacie « pour que certains ATP puissent effectuer des tâches techniques sous leur propre leadership [responsabilité professionnelle], par exemple pour le transfert d'une ordonnance et la vérification contenant-contenu ».

>> SUITE DE LA PAGE 3

Alice Watt. En général, je demande "Par une très mauvaise journée, combien en prenez-vous? Combien en avez-vous pris récemment?" Parce qu'il peut s'agir d'un facteur qui a amené le patient à l'hôpital. »

Il n'est pas toujours possible dans une pharmacie communautaire de repérer les patients qui achètent des médicaments en vente libre contenant de l'acétaminophène, mais les techniciens et les assistants techniques qui saisissent toutes les occasions de le faire contribueront grandement à une utilisation plus sécuritaire de ces médicaments.

RESSOURCES

- Santé Canada, page Web sur l'acétaminophène: <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-et-appareils-medicaux/acetaminophene.html>
- ISMP, Spotlight on acetaminophen: https://safemedicationuse.ca/tools_resources/tips_acetaminophen.html

NOTES



TEVA

En toute sûreté

NOUVEAU **Programme de** **retour des timbres** **®Teva-Fentanyl**

Contribuez à rendre votre collectivité plus sécuritaire avec ce programme de Teva Canada.

Protégez vos patients, vos partenaires médecins ainsi que vous-même grâce à ce programme. Vous disposerez des outils et de l'information nécessaires pour entrer en relation et collaborer avec votre collectivité, afin de veiller à ce que les timbres ®Teva-Fentanyl soient utilisés correctement et éliminés de façon sécuritaire.

En-toute-surete-avec-Teva.ca/Fentanyl